



Arnaud GALLAIS  
Président de Mouv'Enfants  
30 rue des Batignolles  
75017 Paris

Paris, le 13 février 2024

Objet - Lettre ouverte - Nous, survivantes, survivants

Monsieur le Président de la République,

Nous sommes trois survivantes et deux survivants d'inceste. Nous étions "membres qualifiés" de la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants (CIIVISE). En décembre, nous faisons partie des douze démissionnaires de la CIIVISE.

Nous prenons la plume aujourd'hui pour partager notre désarroi sur ce qu'est devenu cette commission. Nous le faisons pour les 160 000 enfants qui sont victimes de violences sexuelles chaque année, pour les 5,4 millions d'adultes d'aujourd'hui qui en ont subi dans leur jeunesse, et pour les 30 000 personnes, victimes comme nous, qui nous ont fait confiance et ont donc contribué au rapport tel que vous l'aviez demandé.

Nous déplorons les propos tenus par le Président démissionnaire de la CIIVISE, et d'autres membres, venant en soutien public de sa Vice-Présidente, alors même que celle-ci fait l'objet d'une plainte en justice pour agression sexuelle lors d'un examen gynécologique sur une victime d'inceste.

En un éclair ce que la CIIVISE avait bâti, permettant aux 30 000 survivantes et survivants de se confier à nous, a été réduit à néant. Ceci a été par ailleurs renforcé par un communiqué de presse de la CIIVISE au sein duquel aucunes excuses ne sont faites pour ces propos, qui visent à faire taire les victimes. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, et en ce sens c'est ce qui a brisé le mouvement que nous avons initié, conformément à votre souhait.

Quelle est la légitimité aujourd'hui des membres, alors même que la Vice-Présidente et le Président, qui les ont nommés, ne sont plus là aujourd'hui ?

La CIIVISE doit être un espace de soutien social inconditionnel. Ceci nécessite que cet espace soit sécurisé. Or les conditions actuelles ne le permettent pas.

Enfin, nous déplorons que les “membres qualifiés” survivantes et survivants qui avaient une place jusqu’alors aient été mis au ban de l’instance, là où Nathalie Mathieu et le Juge Edouard Durand, co-présidents de la CIIVISE, avaient considéré comme indispensable de s’appuyer sur le savoir expérientiel, en composant la commission d’expertes et d’experts issus de différents horizons professionnels, de victimes et d’associations de victimes. Cette pluridisciplinarité essentielle et complémentaire, nous la retrouvons dans l’ensemble de nos travaux et rapports salués aujourd’hui par tous.

Cette nouvelle position rejoint-elle celle de la Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l’Eglise (CIASE) ?

“Arguant de sa nécessaire neutralité, Jean-Marc Sauv , son Pr sident, a en effet estim  devoir exclure de ses membres   la fois les clercs et les repr sentants des personnes victimes”  crivait en 2022 Alice Casagrande, ancienne membre de la CIASE, devenue Secr taire G n rale de la CIIVISE 2, oubliant ainsi qu’il existe un rapport asym trique entre les victimes et leurs bourreaux.

La CIIVISE 2 a trahi les victimes. Il n’est jamais trop tard, Monsieur le Pr sident de la R publique, d’ tre   la hauteur de ce que vous avez vous-m me initi  en 2021. Par cette lettre, nous, survivantes et survivants, nous vous tendons la main pour une r paration collective possible et pour initier une culture de la protection des enfants capable de contrer la culture du d ni.

Nous nous tenons   votre disposition pour trouver une issue positive   cette crise que vit la CIIVISE.

Veuillez recevoir, Monsieur le Pr sident de la R publique, l’expression de notre haute consid ration,

Ang lique MOULY

Pr sidente du CVS de la Maison Jean Bru

Membre de Mouv’Enfants

Nathalie Moreau

Pr sidente d’AREVI

Eva THOMAS

Pr sidente de SOS Inceste

Laurent BOYET

Pr sident de l’association

LES PAPILLONS

Arnaud GALLAIS

Pr sident de Mouv’Enfants

Cofondateur du Collectif Pr venir et Prot ger